Zeitschrift: Générations : aînés
Herausgeber: Société coopérative générations
Band: 33 (2003)
Heft: 7-8

Rubrik: Impressum

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 09.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La meilleure arme **des retraités**

Impressum

Editeur
Société coopérative Aînés,
sans but lucratif

Directeur d'édition
Jean-Robert Probst
jrprobst@magazinegenerations.ch

Secrétariat de rédaction
Mariette Muller-Schertenleib
mmuller@magazinegenerations.ch

Rédaction
Bernadette Pidoux
bpidoux@magazinegenerations.ch
Catherine Prélaz
cprelaz@worldcom.ch

Secrétariat
Sylvia Pasquier,
Isabelle Bosson, Dominique Rochat

Administration et rédaction
Passage Saint-François 10
Case postale 2633, 1002 Lausanne
Tél. 021 321 14 21
Fax 021 321 14 20
Secrétariat ouvert
de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h 30

Abonnements
11 numéros par an Fr. 45.–
Etranger Fr. 53.– (37.– €)

Internet
www.magazinegenerations.ch

Collaborateurs réguliers
Jean-Pierre Baud,
Gérard Blanc, Ariane Geiser,
Daniel Grivel, Marie-Thérèse Jenzer,
Guy Métrailler, Pécub, Françoise de
Preux, Jean-Philippe Rapp, Nicole
Rohrbach, Skyll, Jean-Paul de Sury,
Annette Wicht, Urs Zeier

Fondateur
Yves Debraine

Régie des annonces
Publimag SA
Yves Hautier chef de vente,
Alain Bühner, Product Manager
Rue Etraz 4, 1003 Lausanne
Tél. 021 321 41 88
Fax 021 321 41 99
lausanne@publimag.ch
www.publimag.ch

Concept graphique et PAO
Pierre Maleszewski
paopima@worldcom.ch

Impression
Imprimeries Réunies Lausanne s.a.
Tirage: 43 500 exemplaires

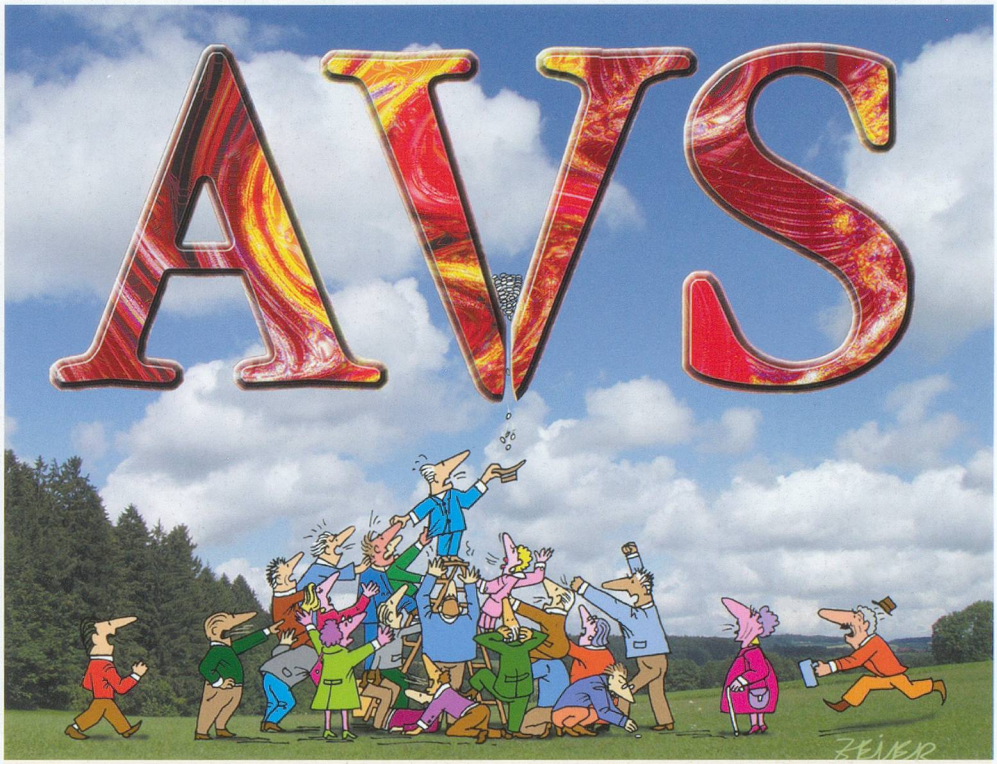

Il ne se passe plus une semaine sans que l'on nous annonce des mesures drastiques pour raboter les rentes AVS ou celles du deuxième pilier. Faudra-t-il que les futurs rentiers descendent dans la rue?

Trois phénomènes démographiques sont aujourd'hui réunis pour faire craindre un avenir grisâtre aux rentiers et aux futurs retraités du pays. L'espérance de vie s'allonge chaque année un peu plus, les papy-boomers arrivent sur le «marché» de la retraite et les couples font toujours moins d'enfants.

Pas besoin d'être un grand devin pour comprendre que les caisses de l'AVS vont être à sec d'ici dix ou quinze ans, si des solutions ne sont pas trouvées rapidement. Chacun y va d'ailleurs de sa recette. Certaines sont réalistes, d'autres complètement farfelues, d'autres encore donnent la chair de poule.

Ainsi, les jeunes radicaux, qui ne doutent de rien, prônent-ils une retraite à 70 ans, voire à 75 ans d'ici à 2020. Pascal Couchepin, chef du Département des affaires sociales, ne serait pas opposé à relever l'âge de la retraite à 67 ans. Certains décideurs politiques du pays désirent augmenter le taux de la TVA de 2,5%, afin de compenser le découvert de l'AVS. Et sur leur lancée, ils aimeraient bien aussi ralentir le rythme de l'adaptation des rentes.

En France, lorsque le gouvernement annonce un train de mesures défavorables aux retraités, ceux-ci descendent dans la rue. C'est évidemment spectaculaire, cela part d'un bon sentiment de solidarité, mais les élus finissent souvent par appliquer leurs décisions, de gré ou de force.

Dans notre pays, les mesures touchant à l'AVS sont longuement débattues à Berne, puis votées par les Chambres. Pourtant, en dernier lieu, c'est le peuple qui décide de leur application, par le biais d'un référendum. Bien sûr, rien n'interdit aux retraités suisses de défiler dans les rues pour manifester leur colère. Ils disposent pourtant d'une arme, certes discrète mais nettement plus efficace: le bulletin de vote. Reste toutefois à prendre les bonnes décisions, dans l'intimité de l'isoloir!

Jean-Robert Probst